

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 27 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-sept octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 21.10.2025 - PRESENTS : DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine, MAURICE Michèle, NOYEL Marie-Geneviève, GOYET Adrien, CUGNET Romain

*Membres en exercice : 9*

*Membres présents : 7*

*Membres votants : 7*

*Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine*

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire fait état des demandes de subvention déposées par les associations communales et nationales au titre de l'exercice 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide d'accorder à la majorité les subventions suivantes :

*(Mme MAURICE Michèle et Mme NOYEL Marie-Geneviève, indirectement concernées, ne prennent pas part au vote)*

- Association « 3 Communes pour le téléthon » : 100 €
- Ensemble Pour La Chapelle : 133.83 €
- GRIZZLY BIKE : 200 €
- AS CUINES : 250 €
- AMICALE DES PECHEURS DE L'ARC : 100 €
- REGUL'MATOUS : 50 €
- Association des pêcheurs de l'étang de la Corbière : 100 €
- Tennis Club Le Colombier La Chambre : 100 €

*Ainsi fait et délibéré en séance.*

*Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage à la porte de la mairie et de la publication sur le site internet de la Commune le 30/10/2025, ainsi que la transmission en Sous-Préfecture le 30/10/2025.*

*Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.*

La Chapelle, le 28 Octobre 2025

Le Maire,  
COSTEL Charles



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 27 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-sept octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de La Chapelle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur COSTEL Charles, Maire

- DATE DE CONVOCATION: 21.10.2025 - PRESENTS : DALLA-COSTA Josette, REFFET Martine, MAURICE Michèle, NOYEL Marie-Geneviève, GOYET Adrien, CUGNET Romain

*Membres en exercice : 9*

*Membres présents : 7*

*Membres votants : 7*

*Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine*

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**SCHEMA D'EAU POTABLE**

**PLAN D'ACTION SUR LA REDUCTION DES PERTES D'EAU**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un plan d'action sur la réduction des pertes d'eau a été élaboré en 2017 conformément au Décret 2012-97 du 27 janvier 2012.

Monsieur le Maire propose de procéder à la mise à jour de ce document avec les actions mise en place afin d'améliorer le rendement du réseau.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du document, valide le plan d'action présenté à l'unanimité.

*Ainsi fait et délibéré en séance.*

*Certifiée exécutoire compte-tenu de l'affichage à la porte de la mairie et de la publication sur le site internet de la Commune le 30/10/2025, ainsi que la transmission en Sous-Préfecture le 30/10/2025.*

*Ont signé les membres présents. Pour copie certifiée conforme.*

La Chapelle, le 28 Octobre 2025

Le Maire,  
COSTEL Charles

